



Pension alimentaire et caisse de retraite

Par **vidali**, le **04/12/2008** à **12:21**

bonjour,je viens de recevoir de mon avocate le jugement du divorce par courrier.
j'ai ete surprise d'une part car j'ai reçu aucun courrier m'avertissant de ce jugement,je pensais passer au tribunal pour divorcer.
ceci dit mon ex mari qui vit et travaille en suisse gagne environ 6000euros par mois et me verse 350euros pour mon enfant de 10ans.je trouve ca peu on a ete marier 14ans et ne participe pas aux autres depenses,voyage scolaire ,sante et autres..
il a presenter une fausse declaration d'impot suisse qui date de 2006 et on a que ca comme document pour etablir une pension.le divorce s'est fait en france et mon avocate m'a avouer ne rien y comprendre aux documents suisse.
concernant la caisse de retraite celle ci doit etre egalemeent remise a jour car en effet j'ai travailler pendant 10ans a 50% pour elever mon enfant.et rien n'a ete fait non plus de ce cote .
j'aurais aimer savoir dans une telle situation quel recours pourrai-je avoir ou vers quel organisme me tourner.on m'a parler de batonnier ou de passer carement par le tribunal francais pour reclamer les documents d'impots et les fiches de salaires a son employeur.
je vous remercie par avance